



**PRÉFÈTE
DE LA CREUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°23-2024-076

PUBLIÉ LE 19 JUIN 2024

Sommaire

Préfecture de la Creuse / Mission interministérielle et projets

23-2024-06-19-00001 - Arrêté portant renouvellement de la composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Creuse (10 pages)

Page 3

Préfecture de la Creuse

23-2024-06-19-00001

Arrêté portant renouvellement de la
composition de la commission départementale
de la nature, des paysages et des sites de la
Creuse

**ARRETE N°
PORTANT RENOUELEMENT DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION
DEPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES DE LA CREUSE**

**La Préfète de la Creuse,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code de l'environnement et notamment ses articles R. 341- 16 à R. 341-25 ;

VU le code de l'environnement et notamment ses articles R. 341-17, R. 341-18 et R. 341-20 – ainsi que son article R. 553-9 dans sa rédaction antérieure à son abrogation telle qu'elle est intervenue par décret n° 2017-81 du 26 janvier 2017 ;

VU le code des relations entre le public et l'administration ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 modifié relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives, et notamment ses articles 8, 9 et 20 ;

VU le décret n° 2014-355 du 20 mars 2014 relative à l'expérimentation d'une autorisation unique en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010-245-01 du 2 septembre 2010 modifié instituant la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Creuse, tel qu'il a été modifié par l'arrêté préfectoral n°23-2019-10-16-005 du 16 octobre 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°23-2021-05-25-00001 du 25 mai 2021 portant composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Creuse tel qu'il a été modifié par l'arrêté préfectoral n°23-2022-02-02-00004 du 2 février 2022 et par l'arrêté n°23-2023-12-21-00004 du 21 décembre 2023 ;

Vu les propositions de nouvelles désignations ou de maintien des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) de la Creuse ;

Considérant qu'il convient de renouveler la composition de la CDNPS de la Creuse en raison de l'expiration de la validité du mandat des membres de cette commission;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Creuse,

ARRETE

ARTICLE 1er – La composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Creuse placée sous la présidence de madame la préfète ou son représentant est composée comme suit :

<u>I – FORMATION DE LA NATURE</u>	
1^{er} collège – Représentants des services de l’État (membres de droit)	
M. le Directeur Régional de l’environnement, de l’Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine ou son représentant	
Mme la Directrice Départementale des Territoires de la Creuse ou son représentant	
Mme la Directrice Départementale de l’Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations ou son représentant	
2^e collège – Représentants élus des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d’établissements publics de coopération intercommunale	
M. Nicolas SIMONNET, conseiller départemental d’Evaux-les-Bains	
M. Sylvain DUQUEROIX, maire de Champsanglard	
M. Jacques VELGHE, maire de Saint-Christophe	
3^e collège – Personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d’associations agréées de protection de l’environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles	
Titulaire	Suppléant
Mme Evelyne AUBLANC-GUILLEBAUD trésorière de l’association Guéret Environnement	Mme Muriel MOEHRING secrétaire général de l’association de défense des eaux et des vallées (ADEV)
M. Jean-Bernard DAMIENS président du centre permanent d’initiatives à l’environnement (CPIE des Pays Creusois)	M. Yves DUCHEZ administrateur au CPIE des Pays Creusois
Mme Pascale DURUDAUD chambre d’agriculture de la Creuse	M. Yves HENRY chambre d’agriculture de la Creuse
4^e collège – Personnes compétentes en matière de protection de la flore et de la faune sauvage ainsi que des milieux naturels	
Titulaire	Suppléant
Mme Claire THIERIOT présidente de la fédération départementale des chasseurs de la Creuse	M. Yannick THURET administrateur de la fédération départementale des chasseurs de la Creuse
M. Christian PERRIER président de la fédération départementale de la Creuse pour la pêche et la protection du milieu aquatique	M. André LEGRAND trésorier adjoint de la fédération départementale de la Creuse pour la pêche et la protection du milieu aquatique
M. Jean-Michel BIENVENU naturaliste	M. Jacques SAUTOT Co-président de l’association pour la sauvegarde des croix type de Crozant

Lorsque la formation spécialisée de la nature se réunit en instance de concertation pour la gestion du réseau Natura 2000, des représentants d’organismes consulaires et des activités présentes sur les sites Natura 2000, notamment agricoles, forestières, extractives, touristiques ou sportives, à y participer, sans voix délibérative.

Lorsque la formation spécialisée est chargée d’émettre un avis sur un acte réglementaire relatif à la protection de biotopes, d’habitats naturels ou de sites d’intérêt géologique, le préfet peut inviter des personnes et des représentants des organismes consulaires et des activités concernés à y participer.

II – FORMATION SPECIALISEE DES SITES ET PAYSAGES	
1^{er} collège – Représentants des services de l’État (membres de droit)	
M. le Directeur Régional de l’environnement, de l’Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine ou son représentant	
Mme la Directrice Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle Aquitaine ou son représentant	
Mme la Directrice Départementale des Territoires de la Creuse ou son représentant	
2^e collège – Représentants élus des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d’établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)	
M. Thierry GAILLARD, conseiller départemental d’Ahun	
Mme Martine LAPORTE, maire de Vidaillat, représentant la CC Creuse Sud Ouest	
M. Jean-Pierre LECRIVAIN, maire de JOUILLAT	
3^e collège – Personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d’associations agréées de protection de l’environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles	
Titulaires	Suppléants
Mme Evelyne AUBLANC-GUILLEBAUD trésorière de l’association Guéret Environnement	Mme Muriel MOEHRING secrétaire général de l’association de défense des eaux et des vallées (ADEV)
M. Jean-Bernard DAMIENS président du centre permanent d’initiatives à l’environnement (CPIE du Pays Creusois)	M. Yves DUCHEZ administrateur au CPIE des Pays Creusois
Mme Dominique COURAUD vice-présidente de la délégation départementale de la Creuse du syndicat régional des forestiers privés du Limousin	M. Xavier MEYNARD délégation départementale de la Creuse du syndicat régional des forestiers privés du Limousin
4^e collège – Personnes compétentes en matière d’aménagement et d’urbanisme, de paysage, d’architecture et d’environnement	
Titulaire	Suppléant
Mme Carole BARRIER architecte	Mme Anne JUGI architecte
M. Flavien LUTRAT Chargé de mission biodiversité au Conseil Départemental de la Creuse	M. Pierre PINAUD Assistant du patrimoine rural et culturel au Conseil Départemental de la Creuse
M. Jacques SAUTOT Co-président de l’association pour la sauvegarde des croix type de Crozant	M. Alain FREYTET architecte paysagiste

Lors de l'examen des demandes d'autorisation environnementale concernant les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent, la formation spécialisée des sites et paysages est la suivante :

1^{er} collège – Représentants des services de l'État (membres de droit)

M. le Directeur Régional de l'environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine ou ses représentants à raison de **deux sièges**

Mme la Directrice Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine ou son représentant

Mme la Directrice Départementale des Territoires de la Creuse ou son représentant

2^e collège – Représentants élus des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale

M. Thierry GAILLARD, conseiller départemental d'Ahun

Mme Martine LAPORTE, maire de Vidailat, représentant la CC Creuse Sud Ouest

M. Jean-Pierre LECRIVAIN, maire de Jouillat

M. Alex AUCOUTURIER, maire de Saint-Yrieix-les-Bois

3^e collège – Personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles

Titulaire	Suppléant
Mme Muriel MOEHRING secrétaire général de l'association de défense des eaux et des vallées (ADEV)	M. Daniel MELINE vice-président de l'association Guéret Environnement
Mme Marie-Christine GIRAULT présidente de France Nature Environnement Limousin	M. Pierre CHARTRON administrateur de France Nature Environnement Creuse
M. Jean-Bernard DAMIENS président du centre permanent d'initiatives à l'environnement (CPIE du Pays Creusois)	M. Yves DUCHEZ administrateur au CPIE des Pays Creusois
Mme Dominique COURAUD vice-présidente de la délégation départementale de la Creuse du syndicat régional des forestiers privés du Limousin	M. Xavier MEYNARD délégation départementale de la Creuse du syndicat régional des forestiers privés du Limousin

4^e collège – Personnes compétentes en matière d'aménagement et d'urbanisme, de paysage, d'architecture et d'environnement

Titulaire	Suppléant
Mme Carole BARRIER architecte	Mme Anne JUGI architecte
M. Flavien LUTRAT Chargé de mission biodiversité au conseil départemental de la Creuse	M. Pierre PINAUD Assitant du patrimoine rural et culturel au Conseil départemental de la Creuse
M. Jacques SAUTOT Co-président de l'association pour la sauvegarde des croix type de Crozant	M. Alain FREYTET architecte paysagiste
M. Guillaume GUEMARD société Enertrag France Renouvelables	Mme Maud GAIDE société Energy syndicat des énergies renouvelables

Lors de l'examen des demandes d'autorisation unique concernant les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent, la formation spécialisée des sites et paysages est la suivante :	
1^{er} collège – Représentants des services de l'État (membres de droit)	
M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine ou ses représentants à raison de deux sièges	
Mme la Directrice Régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine ou son représentant	
Mme la Directrice Départementale des Territoires de la Creuse ou ses représentants à raison de deux sièges	
2^e collège – Représentants élus des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)	
M. Thierry GAILLARD, conseiller départemental d'Ahun	
M. Nicolas SIMONNET, conseiller départemental d'Evau-les-Bains	
M. Jean-Pierre LECRIVAIN, maire de Jouillat	
Mme Martine LAPORTE, maire de Vidallat, représentant la CC Creuse Sud Ouest	
M. Alex AUCOUTURIER, maire de Saint-Yrieix-les-Bois	
3^e collège – Personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles	
Titulaire	Suppléant
Mme Evelyne AUBLANC-GUILLEBAUD trésorière de l'association Guéret Environnement	Mme Muriel MOEHRING secrétaire général de l'association de défense des eaux et des vallées (ADEV)
Mme Marie-Christine GIRAULT présidente de France Nature Environnement Limousin	M. Pierre CHARTRON administrateur de France Nature Environnement Creuse
M. Jean-Bernard DAMIENS président du centre permanent d'initiatives à l'environnement (CPIE du Pays Creusois)	M. Yves DUCHEZ administrateur au CPIE des Pays Creusois
M. Jean-Michel BIENVENU naturaliste	
Mme Dominique COURAUD vice-présidente de la délégation départementale de la Creuse du syndicat régional des forestiers privés du Limousin	M. Xavier MEYNARD délégation départementale de la Creuse du syndicat régional des forestiers privés du Limousin
4^e collège – Personnes compétentes en matière d'aménagement et d'urbanisme, de paysage, d'architecture et d'environnement	
Titulaire	Suppléant
Mme Carole BARRIER architecte	Mme Anne JUGI architecte
M. Flavien LUTRAT Chargé de mission biodiversité au conseil départemental de la Creuse	M. Pierre PINAUD Assistant du patrimoine rural et culturel au Conseil départemental de la Creuse
M. Alain FREYTET architecte paysagiste	M. Jacques SAUTOT Co-président de l'association pour la sauvegarde des croix type de Crozant
M. Nicolas BECHET, société Wolkswind France Renouvelables	Mme Radia SLIMANI, société Baywa-RE France Renouvelables
M. Jean-Christophe LEHELLO, société NEOEN Syndicat des énergies renouvelables	M. Franck MAES Syndicat des énergies renouvelables

III – FORMATION DE LA PUBLICITE	
1^{er} collège – Représentants des services de l'État (membres de droit)	
M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine ou son représentant	
Mme la Directrice Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine ou son représentant	
Mme la Directrice Départementale des Territoires de la Creuse ou ses représentants à raison de deux sièges	
2^e collège – Représentants élus des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale	
M. Bertrand LABAR, Conseiller Départemental du Grand-Bourg	
Mme JOUANNETAUD, Conseillère Départementale de	
M. Guy ROUCHON, Maire d'Ajain	
Le Maire de la commune ou le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale intéressé	
3^e collège – Personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles	
Titulaire	Suppléant
M. Jacques SAUTOT Co-président de l'association pour la sauvegarde des croix type de Crozant	M. Alain FREYTET architecte paysagiste
M. Jean-Michel BIENVENU naturaliste	
Mme Muriel MOEHRING secrétaire général de l'association de défense des eaux et des vallées (ADEV)	M. Daniel MELINE vice-président de l'association Guéret Environnement
M. Jean-Bernard DAMIENS président du centre permanent d'initiatives à l'environnement (CPIE du Pays Creusois)	M. Yves DUCHEZ administrateur au CPIE des Pays Creusois
4^e collège – Représentants des entreprises de publicité et des fabricants d'enseignes	
Titulaire	Suppléant
M. Antoine GUITTON directeur régional du groupe JC Decaux France Auvergne-Limousin	Mme Armelle VUILLEMIN négociatrice du groupe JC Decaux France Auvergne-Limousin
M. Hervé GUYON Responsable régional du groupe JC Decaux France Auvergne-Limousin	M. Olivier GAILLARD Ingénieur Produits chez JC Decaux France Auvergne-Limousin
M. Pascal EJNER Président de la SAS « Limoges Enseignes »	M. Stéphane RAVIGNOT Directeur de l'EIRL PUBLILOGIC
M. Hugo LAVAURS LAVAURS Diffusion	M. Vincent THIERS LAVAURS Diffusion

IV – FORMATION DES UNITES TOURISTIQUES NOUVELLES	
1^{er} collège – Représentants des services de l'État (membres de droit)	
M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine ou son représentant	
Mme la Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations ou son représentant	
Mme le Directrice Départementale des Territoires de la Creuse ou son représentant	
Mme la Directrice Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine ou son représentant	
2^e collège – Représentants élus des collectivités territoriales et des groupements intercommunaux appartenant au massif concerné	
Mme Renée NICOUX, maire de Felletin	
Mme Martine LAPORTE, maire de Vidallat, représentant la CC Creuse Sud Ouest	
Mme Caroline LE CORRE, adjointe au maire d'Auzances	
Mme Catherine MOULIN, maire de Faux-la-Montagne	
3^e collège – Personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles	
Titulaire	Suppléant
Mme Evelyne AUBLANC-GUILLEBAUD trésorière de l'association Guéret Environnement	Mme Muriel MOEHRING secrétaire général de l'association de défense des eaux et des vallées (ADEV)
Mme Marie-Christine GIRAULT présidente de France Nature Environnement Limousin	M. Pierre CHARTRON administrateur de France Nature Environnement Creuse
M. Jean-Bernard DAMIENS président du centre permanent d'initiatives à l'environnement (CPIE des Pays Creusois)	M. Yves DUCHEZ administrateur au CPIE des Pays Creusois
M. Jacques SAUTOT Co-président de l'association pour la sauvegarde des croix type de Crozant	M. Jean-Michel BIENVENU naturaliste
4^e collège – Représentants des chambres consulaires et des organisations socioprofessionnelles intéressées	
Titulaire	Suppléant
M. Stéphane NOUGIER SAS Hôtel NOUGIER CCI de la Creuse	M. Cyrille MARIOT-THIERRY La Ligne Verte CCI de la Creuse
M. Paul CHAPUT Menuisier-charpentier Président de la chambre des métiers et de l'artisanat	Mme Anne-Lise BERTRAND Fabrication de lunettes et de bijoux Chambre des métiers et de l'artisanat
Mme Pascale DURUDAUD chambre d'agriculture de la Creuse	M. Yves HENRY chambre d'agriculture de la Creuse
Mme A lice DEHUREAUX Directrice de « Creuse Tourisme »	Mme Isabelle DUCHER Directrice adjointe de « Creuse Tourisme »

V – FORMATION DES CARRIERES

1^{er} collège – Représentants des services de l'État (membres de droit)

M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine ou son représentant

Mme la Directrice Départementale des Territoires de la Creuse ou son représentant

Mme la Directrice Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine ou son représentant ;

2^e collège – Représentants élus des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale

Mme Valérie SIMONET, présidente du conseil départemental

M. Guy ROUCHON, maire d'Ajain

Le maire de la commune du site de l'exploitation

3^e collège – Personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles

Titulaire	Suppléant
M. Jean-Michel BIENVENU naturaliste	M. Jacques SAUTOT Co-président de l'association pour la sauvegarde des croix type de Crozant
M. Jean-Bernard DAMIENS président du centre permanent d'initiatives à l'environnement (CPIE des Pays Creusois)	M. Yves DUCHEZ administrateur au CPIE des Pays Creusois
Mme Muriel MOEHRING secrétaire général de l'association de défense des eaux et des vallées (ADEV)	Mme Martine FAUCHER présidente de l'association de défense des eaux et des vallées (ADEV)

4^e collège – Représentants des exploitants de carrières et des utilisateurs de matériaux de carrières

Titulaire	Suppléant
M. Sonia DELANNE SAS Domaine de la Riante Borie	M. Jacques SARTINI SAS Carrières et Matériaux du Grand Ouest
M. Christophe LEPROVAUX Carrières de Condat	M. Eric VIALETTE IMERYS Soumans
M. Bruno TRULLEN entreprise de travaux publics	M. Jean-Pierre MAGNE entreprise de maçonnerie

VI – FORMATION SPECIALISEE DE LA FAUNE SAUVAGE CAPTIVE

1^{er} collège – Représentants des services de l'État (membres de droit)

M. le Directeur régional de l'environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine ou son représentant

Mme la Directrice Départementale des Territoires de la Creuse ou son représentant

Mme la Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations ou son représentant

2^e collège – Représentants élus des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale

M. Nicolas SIMONNET, Conseiller Départemental d'Evau-les-Bains

M. Jean-Pierre LECRIVAIN, Maire de Jouillat

Mme Yolande PLAS, Maire de Mautes

3^e collège – Représentants d'associations agréées dans le domaine de la protection de la nature et des scientifiques compétents en matière de faune sauvage captive

Titulaire	Suppléant
Mme Claire THIERIOT Présidente de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Creuse	M. Yannick THURET Administrateur de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Creuse
Mme Marie-Christine GIRAULT présidente de France Nature Environnement Limousin	M. Pierre CHARTRON administrateur de France Nature Environnement Creuse
Dr Vincent BERARD, vétérinaire	M. Jean-Michel BIENVENU naturaliste

4^e collège – Responsables d'établissement pratiquant l'élevage, la location, la vente ou la présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques

Titulaire	Suppléant
M. Guy de SAINT-VAURY éleveur	M. Jean-Baptiste de SAINT-VAURY éleveur
Mme Eve WESPY EL HOUARI parc animalier des Monts de Guéret	M. Fabien BROC soigneur parc animalier des Monts de Guéret
M. David PATURAUD élevage de bisons du Palais	

ARTICLE 2 – Les membres désignés sont nommés pour trois ans à compter de la date du présent arrêté. Tout membre qui perd la qualité en raison de laquelle il a été nommé est remplacé pour la durée du mandat qui reste à courir par une personne désignée dans les mêmes conditions.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois.

Cet arrêté peut également être déféré devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux membres de la commission et de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Creuse pour les tiers.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 4 – M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Creuse est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Creuse et qui sera notifié à chacun des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

Fait à Guéret, le **19 JUN 2024**

Pour la Préfète et par délégation,
Le Sous-Préfet, Secrétaire Général,


Ottman ZAIR